



EXTRAIT
du procès-verbal du Conseil Communal
d'Yvonand

Séance du 10.11.2025

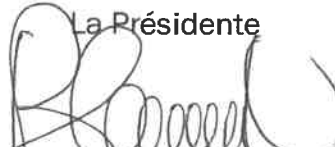
Présidence : Mme Nicole Bachmann

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

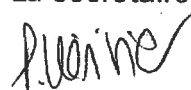
vu le préavis de la Municipalité du 11.09.2025, **préavis 2025/09** ;
entendu le rapport de la commission des finances ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de Frs. 235'000.00 (TTC) pour l'étude et l'élaboration du Plan d'affectation « En Mortaigue » ;
2. d'imputer le coût des travaux dans le compte d'investissement 79000.529.6 ;
3. de financer ce montant par les liquidités courantes ou, au besoin, par un emprunt aux meilleures conditions du marché.

La Présidente

Nicole Bachmann



La Secrétaire

Pauline Héritier